

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Mise à jour du tableau des emplois

Délibération n° CA-2016-24

Date de convocation : 15 novembre 2016

Sous la présidence de Monsieur André VILLIERS, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

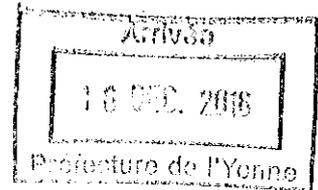
- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. André VILLIERS, Président de l'A.T.D. 89
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny sur Oreuse
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Isabelle JOAQUINA, Conseillère Départementale d'Auxerre 3

Excusés :

- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- M. William LEMAIRE, Conseiller Départemental de Charny
- M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin
- Mme Malika OUNES, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Yves VECTEN, Conseiller Départemental de Vincelles



- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude DENOS, Maire de Courson les Carrières
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Commune du Serein
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville

Excusés :

- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles ABRY, Maire de Leugny
- M. Jean CONSEIL, Représentant la Commune de Valravillon
- M. Alain LAGARENNE, Maire de Jaulges
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée,

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des derniers recrutements autorisés par le Conseil d'Administration du 23 mars 2016, il convient de réaliser la mise à jour du tableau des emplois.

Le Président propose au Conseil d'Administration la mise à jour du tableau des emplois.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'adopter la proposition du Président,
- de modifier le tableau des emplois créé par délibération n° CA-2015-07 et n° CA-2016-07 joint à la présente en annexe 1.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale

A. Villier



- Transmis au représentant de l'Etat le :.....

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
Agence Technique Départementale de l'Yonne
Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	POSSIBILITE POUR UN EMPLOI PAR UN NON TITULAIRE ART. 3-2 OU 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Directeur	Ingénieur	Ingénieur Chef de Classe Exceptionnelle	OUI	1	0	TC
Secrétaires Comptables	Adjoint Administratif	Rédacteur Chef	OUI	2	0	TC
Chef du Pôle Assainissement	Ingénieur	Ingénieur Principal	OUI	1	0	TC
Chef du Pôle Eau Potable	Ingénieur	Ingénieur Principal	OUI	1	0	TC
Chef du Pôle Voirie et Aménagement de l'Espace Public	Technicien Principal de 1ère Classe	Ingénieur Principal	OUI	1	0	TC
Chef du Pôle Bâtiment	Technicien Principal de 1ère Classe	Ingénieur Principal	OUI	1	0	TC
Chargés de Secteur	Technicien	Technicien Principal de 1ère Classe	OUI	3	0	TC
Conducteur d'Opérations Assainissement	Technicien	Technicien Principal de 1ère Classe	OUI	1	0	TC
Conducteur d'Opérations	Technicien	Technicien Principal de 1ère Classe	OUI	1	0	TC
Dessinateur	Adjoint Technique de 2ème Classe	Agent de Maîtrise Principal	OUI	1	0	TC